

Nombre
de membres en
exercice

9

Séance du : 1^{er} mars 2024

Délibération n° : 2024/0103/4

sous la présidence de : Mme Veronica WAGNER, Vice-Présidente

Date de la convocation : 23 février 2024

Présents (5) : Mmes WAGNER, PAGANI, TORSIELLO,
MM. KRONZ, CHARLIER

Absent ayant donné procuration (1) : M. DUMON à Mme WAGNER

Absents excusés (2) : Mme MOLINA, M. FOURNIER

Absente (1) : Mme GATTO

A assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,
assurant le secrétariat de la séance

**POINT N° 4 - Reconduction des permanences de l'Ecole des Parents et des
Educateurs de Moselle**

Madame la Vice-Présidente soumet aux membres du Conseil d'Administration le renouvellement, pour l'année 2024, de la convention relative à la prestation de service assurée par l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) de Moselle qui consiste à informer, écouter, soutenir, accompagner ou orienter les publics fragilisés résidant sur le territoire de la commune de ROMBAS.

Cette prestation de service, tenue par des consultantes qualifiées missionnées par l'EPE, sera déployée dans le cadre de trois permanences hebdomadaires de 3 heures qui auront lieu à la Maison du Lien Social de ROMBAS (selon convention jointe) pour un coût total de 19 000,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, le Conseil d'Administration,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention proposée.

Extrait certifié conforme
ROMBAS, le 4 mars 2024

La Vice-Présidente du CA :



